

Le 12 mars 2025

Madame Nathalie Gagnon  
Municipalité du village de La Guadeloupe  
763, 14e Avenue, bureau 100  
La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 8813432018

**Objet : Protection des travailleurs bénévoles**

Madame,

Pour faire suite à votre demande concernant la protection des travailleurs bénévoles dont vous avez la responsabilité, vous trouverez ci-joint un avis à leur intention. Nous vous demandons d'afficher celui-ci dans un endroit qui leur est facilement accessible.

Nous vous rappelons que vous devez tenir à jour la liste des travailleurs qui bénéficient de cette protection.

Nous vous invitons à communiquer avec nous au **1 844 838-0808**, si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Direction de la cotisation des employeurs

p. j. Avis

Le 12 mars 2025

Municipalité du village de La Guadeloupe  
483, 9e Rue Est  
La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0

**AVIS AUX TRAVAILLEURS  
ET TRAVAILLEUSES BÉNÉVOLES**

Nous vous avisons que vous bénéficiez de la protection accordée par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles pour la période commençant le 12 mars 2025 et se terminant le 15 mars 2026, sauf en ce qui concerne l'exercice du droit de retour au travail.

CNESST  
Commission des normes, de l'équité, de la santé  
et de la sécurité du travail